

CONVENTION Metro'num 2013

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

Territoires Atlantiques représenté par son gérant Monsieur Aymar de Blomac, domicilié 27 cours Xavier Arnozan 33000 Bordeaux,

D'une part,

Et

La Communauté urbaine de Bordeaux, domiciliée Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux Cedex, représentée par le Président, et par délégation, la Vice-Présidente de la Cub, Béatrice de François, dûment habilitée aux présentes, conformément aux termes de la délibération du Conseil de Communauté N°..... en date du,

D'autre part,

EN CONSÉQUENCE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1^{er} : Objet de la présente convention

La présente convention a pour objet de préciser les obligations de chaque partie signataire et, plus particulièrement, les modalités de participation de la Communauté urbaine de Bordeaux au financement de l'organisation de la manifestation Metronum 2013 se déroulant au Hangar 14 - Quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX, les 19 et 20 septembre 2013.

Article 2 : Montant de la subvention

Le budget prévisionnel de l'événement Metronum est estimé à 350 000€ HT, la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 50 000 € HT pour sa réalisation.

Cette subvention est non révisable à la hausse. Au contraire, si le montant définitif de cette opération s'avérait inférieur à une base subventionnable de 350 000€ HT, la subvention serait réduite au prorata des dépenses effectivement réalisées.

Cette réduction interviendra lors du règlement du solde de la subvention. L'assiette subventionnable est le montant des dépenses figurant au budget prévisionnel présenté par la société Territoires Atlantiques.

Article 3 : Conditions d'utilisation de la subvention allouée

Toute contribution inutilisée ou non utilisée conformément à son objet devra être remboursée. La société par actions simplifiées Territoires Atlantiques s'interdit en outre, de reverser tout ou partie de la subvention considérée à d'autres associations, sociétés, collectivités ou autres organismes.

Article 4 : Modalités de versement de la subvention

La Communauté urbaine de Bordeaux s'acquittera de sa contribution, de la façon suivante :

- un premier acompte de 80 %, soit la somme de 40 000 € après signature de la présente convention,
- le solde de 20 %, soit la somme de 10 000 €, à la réception des documents suivants :
 - un compte-rendu détaillé du déroulement de la manifestation faisant apparaître son intérêt en termes de retombées économiques (voir annexe 2),
 - un compte rendu financier de l'action, conformément à l'arrêté du premier Ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relatif aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, (voir annexe 1)
 - le budget définitif de la manifestation comparé au budget prévisionnel certifié par le gérant de la société, (voir annexe 3)
 - une note de commentaires explicitant les variations constatées sur les principaux postes de dépenses et de recettes par rapport au budget prévisionnel,
 - une copie des décisions de financement des autres partenaires sollicités,
 - un dossier de presse montrant l'impact médiatique de la manifestation.

Article 5 : Contrôle et évaluation des résultats

Le gérant de la société ou son représentant s'engage :

- à venir présenter sur simple demande de la Communauté urbaine de Bordeaux, devant les membres des Commissions compétentes, le bilan de l'action réalisée ainsi que le bilan financier de l'action,
- à faciliter le contrôle par les services de la Communauté urbaine de Bordeaux, de la réalisation de l'action, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables de la société,
- à faire connaître à la Communauté urbaine de Bordeaux, tous les changements survenus dans son administration ou sa direction et transmettre à la Communauté urbaine de Bordeaux ses statuts actualisés.

Article 6 : Clause de publicité

Le soutien apporté par la Communauté urbaine de Bordeaux devra être mentionné par apposition du logo sur tous les documents d'information destinés au public.

Elle s'engage, par ailleurs, à ce que les relations qu'elle pourra développer en direction de partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puissent en aucune manière porter atteinte à l'image de la Communauté urbaine de

Bordeaux ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que la Communauté urbaine de Bordeaux apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

Article 7 : Conditions de résiliation

Les pièces justificatives exigées pour le versement du solde devront être produites dans un délai maximum de 6 mois à dater de la fin de l'exercice 2013, soit le 30 juin 2014 au plus tard.

À défaut, le bénéficiaire sera réputé renoncer à percevoir le solde de la subvention et la Communauté urbaine de Bordeaux pourra exercer la répétition des sommes versées.

Par ailleurs, le non respect des engagements détaillés ci-dessus ou le changement d'objet ou d'activités de la société signataire, pendant sa durée de validité, rendrait caduques les dispositions de la présente convention.

Article 8 : Contentieux

Les parties conviennent que tout litige pouvant naître de la présente convention sera déféré auprès du Tribunal compétent.

Article 9 : Annexes

Sont annexés à la présente convention, les documents suivants ayant valeur contractuelle :

- ANNEXE 1 – Compte-rendu financier des actions 2013
- ANNEXE 2 – Compte-rendu détaillé du déroulement de la manifestation faisant apparaître son intérêt en termes de retombées économiques
- ANNEXE 3 – le budget définitif de la manifestation comparé au budget prévisionnel certifié par le Président de la société

Fait en deux exemplaires originaux,

A Bordeaux, le

Pour **Territoires Atlantiques**

Pour **la Communauté urbaine**
Pour le Président et par délégation,

Aymar de Blomac
Gérant

Béatrice de François
Vice-présidente

ANNEXE 1 – Compte rendu financier de l'action

Ce document doit obligatoirement être transmis avant toute nouvelle demande de subvention. Il doit être accompagné de deux annexes. Ces trois documents doivent être certifiés exacts par le Président de l'association ou toute personne habilitée à représenter l'association et retournés dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

CHARGES	Prévu	Réalisé	%	PRODUITS	Prévu	Réalisé	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 Achat Prestations de services Achats matières et fournitures				70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
61 Services extérieurs Locations immobilières et mobilières Entretien et réparation Assurance Documentation Divers				74 Subventions Etat Région Département Cub Communes Organismes sociaux Fonds européens CNASEA (emplois aidés) Autres aides, dons ou subventions affectées			
62 Autres services extérieurs Rémunérations intermédiaires et honoraires Publicité, publication Déplacements, missions Services bancaires, autres				75-Autres produits de gestion courante			
63 Impôts et taxes Impôts et taxes sur rémunération Autres impôts et taxes				76 Produits financiers			
64-Charges de personnel Rémunération des personnels Charges sociales Autres charges de personnel				78 Reports Ressources non utilisées d'opérations antérieures			
65 Autres charges de gestion courante							
66 Charges financières							
67 Charges exceptionnelles							
68 Dotation aux amortissements							
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement Frais financiers Autres							
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			
86 Emplois des contributions volontaires en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et prestations Personnel bénévole				87 Contributions volontaires en nature Bénévolat Prestations en nature Dons en nature			
TOTAL				TOTAL			

Annexe 1 au compte rendu financier

Quelles sont les raisons, les explications des écarts éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget réalisé ?

Quelles ont été les règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action (tableau indiquant les critères utilisés pour la répartition des charges communes entre le budget principal et le compte rendu financier de l'action)

Annexe 2 au compte rendu financier

Quelles ont été les actions entreprises ?

Quels sont les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux ?

Je soussigné(e), (nom et prénom) ..

représentant(e) légal(e) de l'association,

certifie exactes les informations du présent compte rendu et de ses annexes

Fait, le : | | | | | | | | | | à

Signature :

Annexe 2 : Les retombées économiques du projet

Cette fiche est destinée à vous aider dans la définition de l'impact économique de votre projet. Elle concerne **l'organisation de manifestations (salons, congrès, festivals...)**.

Elle doit être renseignée à titre prévisionnel, avant le déroulement de la manifestation, comme élément d'instruction de votre demande d'aide. D'autre part, si votre projet venait à être subventionné par la Cub, vous serez amené à la compléter de nouveau, avec les éléments définitifs cette fois ci, et à la transmettre comme pièce justificative a posteriori pour le versement du solde de votre subvention.

Intitulé de la manifestation :

Nombre d'éditions (nombre de manifestations réalisées) :

Première année d'édition :

Date(s) de la manifestation :

Durée de la manifestation (nombre de jours...) :

Fréquence de la manifestation (annuelle...) :

Manifestation gratuite payante

Vente de produits et/ou services : oui non

Visiteurs, participants :

tout public professionnels

➤ Nombre de visiteurs, participants :

Evolution de la fréquentation (rappel du nombre de visiteurs, participants sur les 3 dernières années)

➤ Origine géographique des visiteurs, participants :

Commune :

Cub :

Gironde :

Aquitaine :

National :

International :

Exposants :

➤ Nombre d'exposants :

Evolution du nombre d'exposants (rappel du nombre d'exposants sur les 3 dernières années)

➤ Origine géographique des exposants :

Commune :

Cub :

Gironde :

Aquitaine :

National :

International :

Stands :

➤ Nombre de stands

Evolution du nombre de stands (rappel du nombre de stands sur les 3 dernières années)

➤ Nombre de m² de stands

Evolution du nombre de m² de stands (rappel du nombre de m² sur les 3 dernières années).

Moyens humains:

➤ Nombre d'emplois directs :

➤ Nombre d'emplois indirects :

➤ Nombre de bénévoles :

Liste revue de presse et couverture médiatique :

Liste de vos outils de communication (site internet, plaquette...) :

L'intérêt économique de votre projet pour l'agglomération bordelaise :

Afin d'optimiser notre partenariat, vous serez tenus de prendre contact avec la direction de la Communication (tel : 05 56 99 85 30) dès le montage de votre manifestation.

ANNEXE 3 : Comparatif budget prévisionnel/budget définitif*

	Budget prévisionnel	Budget définitif	Ecart (en € et %)	Commentaires
DEPENSES :				
TOTAL DES DEPENSES				
RECETTES :				
TOTAL DES RECETTES				
SOLDE				

* Le comparatif budget prévisionnel/budget définitif doit être annexé à la convention.



2ème édition de Metro'num
Dossier de présentation

Bordeaux, le 4 juin 2013



Sommaire

► De fortes ambitions pour la deuxième édition de Metro'num en 2013	p 3
1-► Un bilan 2011 très positif : quelques rappels	p 4
1-1. Près de 1 200 visiteurs nationaux	p 4
1-2. Des partenaires au centre des enjeux des territoires numériques	p 4
1-3. Un contenu riche rythmé par de nombreux temps forts	p 5
1-4. De nombreuses retombées presse	p 6
1-5. Un évènement de qualité, jugé utile	p 6
2-► L'édition 2013 : toujours plus tournée vers le business et les applications concrètes	p 7
2-1. Le cadre de Metro'num pour 2013	p 7
2-2. Le format	p 9
2-3. Les partenaires	p 10
2-4. La gouvernance	p 12
2-5. Le budget global et le financement	p 13
3-► Le partenariat de la CUB	p 15
3-1. L'intérêt de Metro'num pour la CUB	p 15
3-2. La subvention demandée à la CUB	p 17

► De fortes ambitions pour la deuxième édition de Metro'num en 2013

Plus que jamais, les usages et services numériques s'imposent comme l'un des principaux leviers pour une approche raisonnée et optimisée de la transformation de la ville et des territoires. La ville et les territoires « intelligents » sont devenus des thèmes centraux dans les débats nationaux.

L'économie numérique est un formidable accélérateur de croissance et de développement pour les territoires. Le numérique représente 25% de la création nette d'emplois et de la croissance économique depuis 15 ans.

Dès lors, favoriser l'enclavage d'une filière numérique dynamique et innovante représente un axe majeur pour renforcer le développement économique des territoires et la création d'emplois.

Cependant la concurrence entre les territoires, pour obtenir une position de leadership en la matière, est de plus en plus féroce.

La région Aquitaine et la métropole bordelaise disposent aujourd'hui de toutes les composantes pour devenir une référence nationale et européenne en matière numérique :

- Un développement urbain unique en France autour de l'agglomération bordelaise.
- Des compétences de haut niveau sur le plan mondial : image 3D, numérisation du patrimoine, réalité augmentée, géolocalisation, etc.
- Des structures relais qui facilitent l'organisation et le développement de la filière.
- Des centres d'étude et de recherche des universités et des écoles.
- Une volonté de l'ensemble des décideurs politiques de faire du numérique un axe prioritaire de développement tant sur le plan économique que social.

Metro'Num en offrant une tribune nationale aux acteurs régionaux, collectivités et entreprises innovantes, a pour vocation, à l'image de Vinexpo, d'UAV Show Europe, ou encore d'ADS Show Europe, de **marquer notre territoire et de faire de la région Aquitaine un centre de réflexion et une place incontournable du business du secteur numérique.**

Metro'num qui a su réunir près de 1 200 acteurs qui « pensent et font les territoires numériques », en 2011, **se fixe comme objectif pour sa deuxième édition, les 19 et 20 septembre 2013, d'affirmer son ambition de devenir l'événement de référence en France** sur ces services qui vont révolutionner les territoires et la ville de demain :

► **Confirmer et réaffirmer la place de l'Aquitaine, de la Gironde et de l'agglomération bordelaise sur le secteur des services numériques**

► **Renforcer la démarche de place de marché au niveau national**

► **Elargir le public national et ouvrir à l'Europe.**

1-► Un bilan 2011 très positif : quelques rappels

1-1. Près de 1 200 visiteurs nationaux

Le premier rendez-vous business sur la ville intelligente a marqué de son empreinte le paysage numérique français avec 1 125 visiteurs sur 2 jours, les 8 & 9 décembre 2011 à Bordeaux.

- 50% DE VISITEURS PROFESSIONNELS HORS AQUITAINE
- 50% D'ENTREPRISES, 40% D'ACTEURS PUBLICS (collectivités locales, organismes publics et para-publics) ET 10% D'ORGANISMES ECONOMIQUES ET DE RECHERCHE (Clusters, Pôles de compétitivité, Associations, Observatoires, Ecoles, Universités, Recherche et Laboratoires)
- 15 REGIONS ET LES PLUS GRANDES METROPOLES FRANÇAISES REPRESENTEES :

Alsace, Aquitaine, Bretagne, Centre,
Champagne-Ardenne, Ile de France, Languedoc
Roussillon, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais,
Normandie, PACA, Pays de Loire, Picardie,
Poitou-Charentes, Rhône Alpes.

Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Nice, Nantes,
Strasbourg, Montpellier, Bordeaux, Rennes,
Toulon, Brest, Metz, Caen, La Rochelle,
Grenoble, Le Havre, Tours.

Ces résultats font de Metro'num la première rencontre de réflexion et de business de ce type en France.

1-2. Des partenaires au centre des enjeux des territoires numériques





1-3. Un contenu riche, rythmé par de nombreux temps forts

- 1 ESPACE ECHANGE : 4 conférences, 24 ateliers (plus de 100 intervenants) et la présentation de 50 entreprises innovantes venues de toute la France.
- 1 ESPACE DEMONSTRATION : démonstration live de plus de 30 services numériques urbains parmi les plus innovants dans le cadre d'un parcours numérique. Présentation sur un mur géant d'une sélection mondiale des principales innovations et usages numériques.
- 1 ESPACE AFFAIRES : 554 rendez-vous sur 2 jours avec les partenaires de Metro'num, les 50 entreprises innovantes invitées, les intervenants et les visiteurs.
- ENTREPRISES INNOVANTES ET COUPS DE CŒUR METRO'NUM
 50 entreprises innovantes sélectionnées dans toute la France parmi plus de 150 dossiers reçus, dans le cadre de l'appel à candidature lancé par Metro'num. Trois d'entre-elles ont été récompensées par les « Coups de cœur Metro'num » :
 - **eDevice** (18 pers. Mérignac, 33), leader mondial de la connectivité M2M (machine to machine), www.edevice.com

- **Ijenko** (16 pers. Boulogne-Billancourt, 92) propose une solution de gestion de l'énergie pour le secteur résidentiel (Home Energy Management). www.ijenko.com
- **Egreen** (2 pers. Bidart, 64), société en cours de création qui propose des solutions d'aide à la réduction des consommations d'énergie dans l'habitat.
- SIGNATURE DE L'ACCORD ITS 2015
La signature de l'accord de coopération pour l'organisation du congrès mondial des systèmes de transports intelligents à Bordeaux en 2015 (ITS WC 2015), entre ERTICO-ITS Europe et TOPOS (cluster aquitain sur les applications liées à la géo-localisation), s'est déroulée sur Metro'num avec le parrainage de Alain Juppé, Vincent Feltesse, Alain Rousset et Anne-Marie Keiser.
- LE STUDIO
Metro'num a bénéficié d'un dispositif innovant de production de contenus web en temps réel (live-blogging et live-tweet) : Le STUDIO, animé par Cap Sciences et Editoile.
-56 articles (interviews, présentations de services, portraits d'entreprises, zooms, etc.)
-700 tweets sur Twitter (publiés par l'équipe)
-60 messages postés sur Facebook
-20 vidéos avec des interviews, des démonstrations d'applications, etc.
-Plus de 200 photos

1-4. De nombreuses retombées presse

Metro'num a bénéficié d'une couverture médias riche, abondante et diversifiée :

Type de supports	Brèves	Agenda	Articles
Presse Aquitaine (écrite et web)	6	3	40
Presse nationale Economie/Communication/Numérique/Informatique	11	2	34
Presse Environnement, Urbanisme et Collectivité locale	3	2	4
Relais d'informations (Blog, réseaux sociaux et internet)	43	17	124
TV et radio	5 reportages et 3 interviews		

1-5. Un évènement de qualité, jugé utile

- 7,37 / 10, c'est la note moyenne accordée par l'enquête de satisfaction à l'ensemble de la manifestation.
- 88% des personnes interviewées estiment que Metro'num est un évènement utile à renouveler.

2-► L'édition 2013 : toujours plus tournée vers le business et les applications concrètes

2-1. Le cadre de Metro'num pour 2013

Le positionnement

- Une réflexion concrète sur les usages d'aujourd'hui et de demain
- Un partage d'expériences et d'expérimentations
- Une rencontre « business »
- Un équilibre des participants : collectivités, entreprises, experts
- Un évènement national et européen

Les publics visés

RÉUNIR TOUS LES ACTEURS QUI PENSENT ET QUI FONT LES TERRITOIRES NUMÉRIQUES

Collectivités territoriales

- Elus, DGS, directeurs et techniciens de services (DSI et TIC mais aussi Dév. Durable, Transports, Aménagement et urbanisme, Voirie, Culture et Education, Eau et Déchets, Innovation, Dév. Econo,...)
- Clusters, pépinières, parcs d'activités spécialisés TIC

Acteurs économiques privés

- Leaders des services urbains (télécom, transports, énergie, déchets, affichage, constructeurs, aménageurs, etc.)
- Entreprises innovantes des TIC
- PME et jeunes pousses

Experts et relais

- Laboratoires de recherche
- Experts
- Organismes et associations professionnelles
- Observatoires et think tank
- Services de l'Etat

Les axes pour 2013

- **Mettre l'homme au cœur de Metro'num** en centrant l'usage non pas sur la seule technologie, mais sur les conditions de la pratique qui rendent le territoire et la ville plus viables, plus durables, sans fracture et sans rupture sociale.
- **Maintenir la qualité et la quantité des ateliers et conférences** programmés qui ont fait le succès de la première édition.
- **Développer les rendez-vous d'affaires** et la dimension « salon business » qui font la spécificité de Metro'num.
- **Donner une plus grande visibilité aux entreprises lauréates** sélectionnées et invitées dans le cadre de l'appel à projets.
- **Valoriser les innovations territoriales** : retours d'expériences innovantes de collectivités dans le cadre réglementaire des marchés publics.
- **Attirer les projets de création de services numériques** en Aquitaine (start up, développement d'entreprise, centre de recherche...).

Trois grandes thématiques

MOBILITES

Quelles mobilités
voulons-nous pratiquer
?

AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Quels villes et
territoires intelligents
voulons-nous
construire?

VIE CITOYENNE

Quelle relation à
l'autre voulons-nous
créer?

2-2. Le format

2 JOURS DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2013

AU HANGAR 14 A BORDEAUX

L'offre

Les conférences et ateliers	<ul style="list-style-type: none">▪ 3 conférences plénières d'1h30 : 1 en ouverture, 1 en clôture▪ 21 ateliers thématiques : 4 ateliers d'1h30 en parallèle
Les stands des partenaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Des espaces de 18 et 36m² pour les partenaires premium et institutionnels▪ Des espaces de 9m² pour les entreprises partenaires participant aux rendez-vous d'affaires
Les rendez-vous d'affaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Une plateforme pour planifier en amont des rendez-vous qualifiés▪ Des rendez-vous organisés sur les stands et box des partenaires et lauréats de l'appel à projet
Le village « LBS Show »	<ul style="list-style-type: none">▪ Un espace d'exposition dédié▪ Des conférences pour échanger sur les dernières innovations 
L'espace innovation	<ul style="list-style-type: none">▪ Un espace dédié à l'accueil des 40 lauréats sélectionnés lors de l'appel à projets national▪ Un box individuel pour chaque lauréat

Les temps forts

Nouveau

Le focus
innovations
territoriales

- **Valorisation d'innovations territoriales** remarquables françaises et européennes
- **Invitation des collectivités** à présenter leurs cas sous forme d'atelier

L'appel à
projets
innovants

- Un **appel à projets innovants national**
- **40 entreprises** sélectionnées (dont un quota d'entreprises aquitaines)
- Les 40 lauréats disposent d'un **box pendant les 2 jours** du forum **sur l'espace innovation** pour mettre en avant leur projet innovant et recevoir les rendez-vous programmés

Nouvelle formule

Les coups de
cœur
Metro'num

- **4 coups de cœur** sélectionnés parmi 40 lauréats : 1 coup de cœur par thématique et un coup de cœur « spécial jury »
- **1 coup de cœur** collectivités
- **Remise des coups de cœur par les institutionnels** et le **parrain de l'espace innovation**, à la fin de la première journée, suivie d'un cocktail

2-3. Les partenaires

Metro'num 2013, poursuit et accélère la mobilisation des partenaires qui ont assuré le succès de la première édition et développe **des événements et des actions de communication qui assurent une visibilité forte.**

Mise en place d'un Metro'Club pour mettre en avant l'écosystème numérique régional.

Mise en place d'un partenariat avec la Gazette des Communes. Metro'num accueille le club technique de la Gazette des Communes qui organise un colloque sur le sujet suivant :

« L'urbanisme et la 3D » qui est piloté par Alain Renk.

Partenariat en cours avec Villes Internet autour des 15 ans du Label « Villes Internet ».

Partenariat presse avec la presse nationale : les Echos, avec Futuribles, IT Industries et Technologies...

Aquitains



Nationaux



2-4. La gouvernance

Le comité de pilotage

Ce comité valide les grandes orientations de Metro'num, donne son avis sur le contenu et apporte ses connaissances en matière d'expériences et de prospective. Il est composé de :

- Olivier Girel, Région Aquitaine
- Yann Pennec, Région Aquitaine
- François Gilbert, Région Aquitaine
- Pamela Ferra-Cabrillat, Communauté urbaine de Bordeaux
- Armelle Gilliard, Communauté urbaine de Bordeaux
- Valérie Paraboschi, Conseil Général de la Gironde
- Gilles Massini, Mairie de Bordeaux
- Pascale Avargues, Mairie de Bordeaux
- Antoine Bidegain, Mairie de Bordeaux
- Eric Culnaert, Aquitaine Développement Innovation
- Jérôme Spanek, Caisse des Dépôts / Direction régionale
- Laurent-Pierre Gilliard, AEC
- André Delpont, Bordeaux Euratlantique
- Marianne Pouget, Cap Sciences
- Julien Anselme, Orange
- Olivier Baccialone, Groupe La Poste

NB : ce comité a vocation à accueillir de nouveaux membres à la demande des partenaires (université, labo, écoles, centres de recherche,...)

Le comité d'experts

Ce comité, constitué d'experts nationaux, se réunit à Paris pour assister le comité d'organisation dans le choix des sujets des conférences et ateliers, l'identification des expériences et des intervenants à inviter. Il est co animé par Aymar de Blomac de Territoires&co et Laurent-Pierre Gilliard de l'AEC. Il est composé, à ce jour, de :

- Hugues Aubin, chargé de mission TIC, Rennes Métropole
- Laurent Briant, DG de Cityway
- Patrice Carré, direction des relations avec les collectivités locales Orange
- André Delpont, conseiller du Président Euratlantique
- Florence Durand-Tornare, déléguée de Villes Internet
- Agnès Grangé, déléguée régionale, Groupe La Poste
- Stéphane Lelux, Président de Tactis

- Jacques-François Marchandise, directeur de la recherche et de la prospective de la Fing
- Nathalie Martin Sorvillo, directrice "La fabrique de la cité"
- Bruno Marzloff, sociologue et président fondateur du groupe Chronos
- Jean-Marc Offner, ingénieur urbaniste et politologue, DG A'Urba
- Christophe Pannetier, Président de I Solution
- Alain Renk, architecte urbaniste
- Philippe Sajhau, Vice-Président Smarter Cities IBM France
- Serge Soudoplatoff, directeur d'Hyperdoxe et responsable politique 2.0 à Fondapol.
- Cédric Verpeaux, responsable du pôle "Ville numérique et durable" Caisse des Dépôts

Le comité d'organisation

Territoires&co conçoit, produit, coordonne et organise Metro'num.

Pour déterminer le contenu des conférences et ateliers et valider le choix des intervenants, Territoires&co a recours aux services et compétences de l'AEC.

2-5. Le budget global et le financement de Metro'num

Le budget total prévisionnel de Metro'num, pour sa 2^{ème} édition en 2013 est de **350 000 € HT**.

Un financement majoritairement privé

- Financement public : 165 000 € HT
- Financement privé : 185 000 € HT

Les modes de partenariat

- **Des partenariats institutionnels**, sous forme de subventions publiques :
Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général de la Gironde, CUB et ville de Bordeaux.
- **Des partenariats commerciaux privés**, sous forme de prestations:
 - Metro'num Gold : espace de 36 m²+ 2 agendas de rendez-vous d'affaires + prise de parole + visibilité sur la communication de Metro'num + pass 2 jours.
 - Metro'num Silver : espace de 18 m² + 1 agenda de rendez-vous d'affaires + visibilité sur la communication de Metro'num + pass 2 jours.
 - Parrainage de l'Espace Innovation et des coups de cœur : présence sur l'espace innovation + prise de parole + visibilité sur la communication de Metro'num + pass 2 jours.
 - Formule Metro'num : 1 stand de 9m²+ 1 agenda de rendez-vous d'affaires + communication site internet et programme + pass 2 jours

Entrée payante

L'accès au forum Metro'num est payant. Le prix d'entrée forfaitaire est fixé à **350€ pour les 2 jours**. Une réduction de 50% est accordée aux Aquitains. L'entrée est gratuite pour les agents des services des collectivités partenaires.

L'inscription préalable est obligatoire.

Le budget prévisionnel détaillé :

DEPENSES	Montant HT
TOTAL DEPENSES	350 000 €
Conception & Développement	30 000 €
Mise en place du concept	
Recherche de partenaires	
Organisation et Logistique	185 000 €
Location LIEU, propreté, électricité, sécurité	
Scénographie	
Réseaux et informatique	
Audio, sono, vidéo	
aménagements : espaces, agora, mobilier	
Animation interactives	
Signalétique	
Accueil (Hôtesse et badges)	
Traiteur	
Assurance	
Reportage Photo	
Plateforme inscription	
Suivi et coordination	
Gouvernance, programmation , contenu	60 000 €
Gouvernance	
Mise en place du contenu, intervenants	
Intervenants, animateurs, experts (déplacements, hébergement, rémunérations)	
Suivi et coordination	
Communication & Promotion	75 000 €
Création graphique et déclinaison des outils	
Contenu rédactionnel	
Réalisation des outils (dossier, programme, invitations, mailing, autres)	
Diffusion documents (BDD, mailing, emailing, etc.)	
Dispositif 2.0 (Site internet, réseaux sociaux, buzz, SMS)	
Achat plan media et partenariat media	
Relations Presse	
Suivi et coordination	

RECETTES	HT	%
TOTAL RECETTES	350 000 €	
Financements publics	165 000 €	47%
Mairie de Bordeaux	25 000 €	
CUB	50 000 €	
Région Aquitaine	70 000 €	
Département Gironde	20 000 €	
Financements privés	185 000 €	53%

3-► Le partenariat de la CUB

3-1.L'intérêt de Metro'num pour la CUB

Une tribune nationale pour la CUB

- Événement national, Metro'num permet de valoriser les actions de la CUB en matière de services numériques à travers notamment l'intervention de représentants de la CUB dans plusieurs ateliers thématiques. Interventions qui sont autant d'occasions de présenter les services, projets, expérimentations et visions de la CUB.
- Un autre temps fort de la prise de parole de la CUB sur Metro'num est l'intervention de Vincent Feltesse lors de la conférence d'ouverture ou de clôture.
- Un espace réservé aux collectivités partenaires permet, par ailleurs, d'y organiser contacts et rendez-vous.
- Metro'num, offre aussi à la CUB l'opportunité de communiquer directement avec d'autres collectivités locales françaises et européennes en les invitant à participer (en tant que visiteur et/ou intervenant) aux deux jours de débats et d'échanges.

Le renforcement de l'attractivité de l'agglomération bordelaise

- Metro'num est une vitrine unique permettant de positionner l'agglomération bordelaise comme un acteur majeur de la ville et des territoires numériques favorisant le développement des entreprises innovantes de ce secteur. A ce titre, Metro'num contribue à renforcer l'image de la métropole auprès des grands groupes et des entreprises de la filière numérique.
- La présence à Metro'num de partenaires nationaux de référence dans le monde du numérique (cf ci-dessus p 11), contribue à affirmer ce positionnement. Des projets ont notamment pu être développés localement, grâce à des contacts initiés lors de la préparation de la première édition de Metro'num.
- Enfin l'importante couverture médiatique, par la presse régionale et nationale, dont bénéficie la manifestation, participe au rayonnement de la CUB, de sa politique en matière de services numériques et de son soutien à la filière.

L'accompagnement et la valorisation des entreprises innovantes locales

Les entreprises innovantes, moteur du développement économique des territoires et acteurs majeurs des services numériques, sont au cœur de Metro'num.

► Metro'num, là encore, est une formidable vitrine nationale pour les acteurs de la filière numérique de la métropole et de la région. A ce titre, Metro'num permet d'assurer :

- la mise en relation d'entreprises innovantes de la filière numérique régionale avec des donneurs d'ordre et des prescripteurs nationaux, pouvant conduire à la conclusion de partenariat ; comme par exemple en 2011 entre l'entreprise SNAPP et le groupe La Poste.
- la mise en relation d'entreprises numériques locales avec des collectivités pour favoriser l'émergence de projets numériques innovants sur le territoire.

► Metro'num lance un appel à projets national qui vise à sélectionner quarante entreprises porteuses de projets innovants en matière de services numériques. Elles se verront offrir un box sur l'espace innovation pour présenter leur projet et y organiser des rendez-vous qualifiés.

Cette démarche sera relayée en Aquitaine, par tous les réseaux liés au numérique et au développement économique, et sur le territoire national par les agences numériques départementales ou régionales, les principaux pôles de compétitivité, les agences de développement économique et les médias.

Une côte part de cette sélection sera composée d'entreprises régionales.

► Parmi les entreprises lauréates sélectionnées, le jury en retiendra 4 auxquelles seront décernés des coups de cœur pendant Metro'num. En remettant l'un de ces coups de cœur, La CUB peut témoigner de ses actions en faveur de la filière numérique.

► Au-delà de ces 40 entreprises sélectionnées, un large panel d'entreprises innovantes de la CUB sera invité gratuitement sur Metro'num.

La structuration de la filière numérique sur le territoire

► Metro'num contribue également à la convergence des acteurs locaux et à la structuration de la filière numérique sur le territoire en favorisant les échanges et la coopération entre les différentes parties prenantes (collectivités, entreprises, laboratoires de recherche, université, etc.).

Metro'num participe ainsi à l'émergence d'un pôle d'excellence de niveau national et européen. Un cluster de la ville intelligente et des services numériques innovants est d'ailleurs en cours de réflexion.

► Metro'num associe les principaux acteurs locaux à l'élaboration du programme, à la définition des thématiques à aborder et à l'identification des entreprises à valoriser. Sont ainsi notamment intégrés dans l'écosystème Metro'num :

- Aquitaine Europe Communication
- L'Adeiso
- Aquinum
- BGI
- Innovalis
- TOPOS
- Cap Sciences
- Bordeaux Games
- ADI
- ...

D'autres partenaires seront encore associés comme l'université, les écoles, les centres de recherche,...

3-2.La subvention demandée à la CUB

► Les organisateurs sollicitent la CUB pour contribuer au financement de la deuxième édition de Metro'num, sous la forme **d'une subvention**, équivalente à celle obtenue en 2011, soit **d'un montant de 59 800 € TTC** (soit 50 000 € HT).

► En tant que partenaire institutionnel de Metro'num, la CUB bénéficie d'une forte visibilité pendant les deux jours du forum, ainsi que sur toute la communication de l'événement.

PROGRAMME

Les rencontres business du numérique

Metro num

La rencontre des services
numériques urbains & territoriaux

LBS Show
LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES GÉOLOCALISÉS

by **TOPOS**
CLUSTER AQUITAINE
APPLICATIONS GÉOLOCALISÉES



19 & 20
Septembre 2013
BORDEAUX
Hangar 14

Construire la ville numérique :

l'innovation technologique aux services des usagers

EDITO

En moins de 10 ans, l'irruption du numérique a bouleversé, radicalement, l'organisation des territoires, nos modes de vie et notre vision du monde. Nous assistons « en direct » à une accélération du temps sans précédent... L'histoire numérique débute. Le dire est devenu une banalité, mais qu'on le veuille ou non, elle nous oblige à penser différemment notre relation au territoire et à l'autre. C'est l'organisation même de la société qui se transforme, avec nous ou sans nous... à nous de choisir !

Prendre la mesure de ce bouleversement, c'est à la fois mieux comprendre les enjeux sociaux, économiques et politiques mais c'est aussi avoir une posture. Metro'num a délibérément choisi son camp lors de la première édition en 2011, qui a été un succès reconnu nationalement : **le numérique est une formidable opportunité**. Ce sont les usages numériques qui vont changer notre quotidien.

Metro'num est devenu la rencontre des acteurs de la « **fabrication du territoire** » et des entreprises qui créent ces services.

Bienvenue donc, les 19 et 20 septembre 2013 à Bordeaux, pour cette deuxième édition.

Aymar de Blomac,
Directeur général de Territoires & Co
Fondateur de Métro'num

Pendant 2 jours, les acteurs des villes et des territoires se réunissent pour réfléchir et partager autour des services innovants, de leurs usages pratiques à travers 3 grandes thématiques :

- **ESPACES ET TERRITOIRES** : quels villes et territoires intelligents voulons-nous construire ?
- **MOBILITÉS** : quelles mobilités voulons-nous pratiquer ?
- **HOMMES ET TERRITOIRES** : quelle relation à l'autre voulons-nous créer ?

Qui est concerné ?

Pour cette seconde édition de Metro'num, ce sont 3 000 décideurs nationaux qui sont attendus :

- **Des acteurs publics** qui construisent et aménagent les territoires numériques : collectivités locales, élus et directeurs de services, services de l'Etat...
- **Des acteurs privés** qui réalisent les services innovants pour la ville en devenir : grands groupes de services urbains, les entreprises...
- **Et aussi** des représentants de la recherche et des associations : laboratoires de recherche et universités, experts, think tanks...



Les temps forts

▶ EN CONTINU, PENDANT 2 JOURS :

Metro live

Des **démonstrations** de services numériques innovants présentées par nos partenaires.

Metro start

Un espace dédié à l'accueil des **lauréats** sélectionnés lors de l'appel à candidatures national.

Metro biz

Des rendez-vous d'affaires organisés en amont pour **réaliser du business**.

▶ METRO'NUM, C'EST AUSSI 3 TEMPS FORTS À NE PAS MANQUER :

- **Le focus innovations territoriales** qui permet de valoriser des retours d'expériences des collectivités
- **L'appel à projets innovants national** qui sélectionne et met en avant les lauréats venus de toute la France
- **Les coups de cœur Metro'num** qui seront décernés pendant l'événement et qui récompensent 4 entreprises parmi les lauréats de l'appel à candidatures

LE SUCCÈS D'UNE PREMIÈRE ÉDITION

En 2011, près de **1200 visiteurs** ciblés et prescripteurs venus de toute la France.

50% d'entreprises, **40%** d'acteurs publics, **10%** d'organismes économiques et de recherche

15 régions et l'ensemble des grandes métropoles représentées

45 exposants et partenaires de l'opération

50 entreprises innovantes lauréates de l'appel à candidatures national



NEW

LBS Show by **TOPOS**
LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES GÉOLOCALISÉS
CLUSTER AQUITAINE
APPLICATIONS SATELLITAIRES

Le premier rendez-vous des acteurs de la filière LBS

Le marché des LBS (Location Based Services) représente aujourd'hui de réelles opportunités de développement, c'est pourquoi le salon Metro'num 2013 consacre un « village » à ces services et solutions.

Des grands groupes spécialisés dans les services géolocalisés, PME et start up y présenteront leurs services et savoir-faire dans des domaines tels que : le tourisme, l'e-santé, la réalité augmentée, les services d'information, et bien d'autres.

2 grandes conférences feront le point sur les perspectives d'innovation à venir (R & D, technique, environnement juridique...).

**Metro
conf**

Des conférences plénières sur des thèmes emblématiques de la ville numérique réunissent des personnalités du monde politique et économique de premier plan.

**Metro
lab**

Des ateliers de travail collaboratifs organisés en parallèle vous permettent de comprendre les enjeux, d'identifier des solutions et de partager les expériences sur des thématiques précises et opérationnelles.

PROGRAMME DU JEUDI*

	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4
9H30 11H00	Interconnexion et interopérabilité énergétique entre bâtiments et quartiers.	Le parking, hub de nouveaux services.	Nouvelles consommations collaboratives et commerces de proximité.	Existe-t-il un marché pour les services numériques urbains : comment passer de l'expérimentation au déploiement à grande échelle ?
	Tous géolocalisés à 1 cm près ? GPS, GALILEO, GNSS, INDOOR : quels sont les nouveaux horizons ?			
11H45 13H00	Le développement des territoires par le numérique.			
13H00 14H00	Pause Déjeuner			
14H00 15H30	Quels nouveaux réseaux, pour quels nouveaux usages ? Wifi territorial et réseaux urbains de capteurs et d'objets communicants.	Modes de transports mutualisés et partagés.	Comment adapter la formation numérique aux besoins des entreprises ?	Seniors : maintien à domicile et numérique.
14H00 16H00	Colloque Club Technique Gazette des Communes «L'Urbanisme participatif et la 3D».			
16H15 17H45	Tableaux de bord urbains et observatoires temps réel de territoires.	Logistique intelligente et gestion du dernier kilomètre.	Collaboratif et partage : quels modèles économiques ?	La transformation du territoire par la reconfiguration des lieux de travail.
18H00 19H15	La ville numérique à l'heure de la mobilité.			
19H45 21H30	Cocktail			

 Espaces et territoires  Mobilités  Hommes et territoires  Conférences Plénières  Conférences LBS Show



PROGRAMME DU VENDREDI*

	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4
9H00 10H30	Les smartphones, assistants de mobilité.	Mobilité en périurbain.	Habitat collectif connecté et pratiques numériques.	Comment créer de l'innovation dans la ville ?
11H15 13H00	Remise des coups de cœur Metro'num. Les enjeux de l'innovation numérique dans les territoires.			
13H00 14H00	Pause Déjeuner			
14H00 15H30	Jeu, numérique et valorisation territoriale.	Intermodalité : et l'utilisateur dans tout ça ?	Concertation, OpenData, réseaux sociaux : la parole réellement aux citoyens ?	Surveillance du territoire et gestion de crise.
	 Souriez, vous êtes géolocalisés ! Enjeux économiques et sociétaux de la collecte des données de géolocalisation.			
16H00 17H00	Résultats et remise des prix de l'appel à projets Open Data 2013 de la Communauté Urbaine de Bordeaux, du Conseil Général de la Gironde et en partenariat avec AEC.			

*Programme arrêté au 28/05/2013



Espaces et territoires
 Mobilités
 Hommes et territoires
 Conférences Plénières
 Conférences LBS Show

Comment participer ?

Rendez-vous au Hangar 14 (Quai des Chartrons 33000 BORDEAUX) les 19 & 20 septembre 2013 (inscription obligatoire).

VISITEURS : connectez-vous sur la plateforme d'inscription de l'événement sur www.metro-num.com, saisissez vos coordonnées, puis sélectionnez les animations auxquelles vous souhaitez participer.

PARTENAIRES : contactez-nous pour être accompagnés dans le choix d'un mode de partenariat correspondant à vos besoins et vos attentes.

Tél : 05 56 00 89 50 – contact@metro-num.com

INVITÉS : connectez-vous sur la plateforme d'inscription de l'événement sur www.metro-num.com, saisissez votre code invitation, puis sélectionnez les animations auxquelles vous souhaitez participer.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Tarifs Visiteurs :

350 € HT pour les deux jours • 200 € HT pour un jour

Une réduction de 50% est accordée aux Aquitains.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES



Renseignements et inscriptions

Territoires & Co

27, Cours Xavier Arnoz - 33000 Bordeaux - Tél. 05 56 00 89 50 - contact@metro-num.com

www.metro-num.com



ILS NOUS SOUTIENNENT

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE GOLD



PARTENAIRES SILVER



PARTENAIRES MEDIAS



PARTENAIRES RÉSEAUX & COMMUNICATION



Metro'num est un événement produit et organisé par Territoires.co en partenariat avec AEC

19 & 20
Septembre 2013
BORDEAUX
Hangar 14

Metro num

La rencontre des services
numériques urbains & territoriaux

En partenariat avec :



APPEL À CANDIDATURES NATIONAL

Entreprises Innovantes : faites-vous connaître !

Vous êtes une entreprise innovante, nous vous invitons à participer de manière exclusive à Metro'num, la rencontre des services numériques urbains & territoriaux, et à présenter vos services aux 3 000 décideurs nationaux présents :

- Groupes de service (énergie, transports, télécoms, informatique, etc.)
- Laboratoires de recherche
- Collectivités locales (élus et directeurs de services)
- Entreprises innovantes de la filière numérique

Bénéficiez d'une tribune pour développer des synergies et des opportunités d'affaires avec tous les acteurs des services numériques urbains.

Si votre entreprise est sélectionnée, **vous présenterez vos services et participerez GRATUITEMENT** aux différents formats de Metro'num :

- un **espace offert** au sein de l'Espace Innovation de Metro'num - Metro'start
- **des groupes de travail collaboratifs** sur des thématiques précises et opérationnelles
- l'organisation de **rendez-vous d'affaires** avec tous les acteurs présents
- les « coups de cœur » Metro'num valorisant les entreprises les plus innovantes

Pour postuler, vous devez être une entreprise, future entreprise, association, laboratoire de recherche ou organisme disposant de son siège social en France.

Votre projet innovant doit correspondre à l'un des critères suivants : être abouti / prêt à être commercialisé / être commercialisé depuis une année maximum suite à sa date de lancement

Metro'num s'organise autour de 3 grandes thématiques :

La mobilité - La fabrique de la ville - L'homme dans la ville

Les principaux services et usages concernés sont par exemple :

- > Services mobiles et sans contact
- > Capteurs et solutions de monitoring
- > Mobilier urbain et objets communicants
- > Réseaux et compteurs intelligents
- > Plateformes de services et cloud computing
- > Applications et services de géolocalisation
- > 3D, simulation et ville immersive
- > Open data
- > Réalité augmentée
- > Réseaux sociaux et crowdsourcing

Pour soumettre votre candidature, connectez-vous sur www.metro-num.com/candidature et suivez la procédure d'inscription rapide.

 **Téléchargez votre dossier d'inscription**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 avril 2013 (minuit).

Pour plus d'infos : candidature@metro-num.com

www.metro-num.com



19 & 20
Septembre 2013
BORDEAUX
Hangar 14

PRESENTATION APPEL A CANDIDATURE METRO'NUM 2013

En partenariat avec

Metro num
La rencontre des services
numériques urbains & territoriaux



Vous êtes une entreprise innovante, nous vous invitons à participer de manière exclusive à METRO'NUM, la rencontre des services numériques urbains & territoriaux, et à présenter vos services aux 3 000 décideurs nationaux présents :

- Groupes de service (énergie, transports, télécoms, informatique, etc.)
- Laboratoires de recherche,
- Collectivités locales (élus et directeurs de services)
- Entreprises innovantes de la filière numérique
- Investisseurs
- Futurs clients, fournisseurs et partenaires

Une tribune et une vitrine pour développer des synergies et des opportunités d'affaires avec tous les acteurs des services numériques urbains

Les entreprises seront invitées à présenter leurs services et à intervenir GRATUITEMENT dans les différents formats de Metro'num :

- **un espace offert, au sein de l'espace innovation de Metro'num**, pour présenter ses produits et services
- **des groupes de travail collaboratif** sur des thématiques précises et opérationnelles,
- **l'organisation de rendez-vous d'affaires** avec tous les acteurs présents,
- les « coups de cœur » Metro'num valorisant les lauréats

Périmètre de l'appel à candidatures

Pour postuler, vous devez être :

- une entreprise
- future entreprise
- association
- laboratoire de recherche ou organisme disposant de son siège social en France.

Votre projet innovant doit correspondre à l'un des critères suivants :

- être abouti
- prêt à être commercialisé
- être commercialisé depuis une année maximum suite à sa date de lancement

Contact organisation

Territoires & Co – 05 56 00 89 50 – candidature@metro-num.com

PRESENTATION APPEL A CANDIDATURE METRO'NUM 2013

Metro'num s'organise autour de 3 grandes thématiques :

La mobilité - La fabrique de la ville - L'homme dans la ville

Les principaux services et usages concernés :

○ Services mobiles et sans contact	○ Applications et services de géolocalisation
○ Capteurs et solution de monitoring	○ 3D, simulation et ville immersive
○ Mobilier urbain et objets communicants	○ Open data
○ Réseaux et compteurs intelligents	○ Réalité augmentée
○ Plateformes de services et cloud computing	○ Réseaux sociaux et crowdsourcing

Pour soumettre une candidature, connectez-vous sur www.metro-num.com/candidature et suivez la procédure d'inscription rapide.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mai 2013.

Pour plus d'infos : www.metro-num.com ou candidature@metro-num.com

Metro'num et cet appel à candidatures sont organisés avec le soutien de :



Contact organisation

Territoires & Co – 05 56 00 89 50 – candidature@metro-num.com

19 & 20
 Septembre 2013
 BORDEAUX
 Hangar 14

DOSSIER DE CANDIDATURE ENTREPRISES INNOVANTES

En partenariat avec



Réservé à Metro'num
N°Dossier
Date de réception

Informations sur l'entreprise			
Raison sociale :			
Nature juridique :			
N° SIRET :	NAF :	Date de création :	
Adresse :			
Code Postal :	Ville :		
Site Web :			
Nom du dirigeant :			
E-mail :	Tél :		
Effectif R&D :			
Actionnariat :			
	Réel 2012	Estimé 2013	Estimé 2014
Capital social			
Effectif			
Chiffres d'affaires			
Résultat net			
Informations sur le service			
Description du service innovant (ou du projet)			
Autres sociétés ou organismes associés au service (ou au projet)			
Estimation des besoins financiers éventuels (montant, nature, ...)			

Merci de nous retourner ce document avant le 31 mai 2013 par mail exclusivement à candidature@metro-num.com